

RCS : MELUN Code greffe : 7702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 01757 Numéro SIREN : 493 265 987 Nom ou dénomination : A et B
--

Ce dépôt a été enregistré le 18/07/2019 sous le numéro de dépôt 6673

Greffe du tribunal de commerce de MELUN



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 18/07/2019

Numéro de dépôt : 2019/6673

Déposant :

Nom/dénomination : A et B

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 493 265 987

N° gestion : 2013 B 01757

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	4 775	4 775		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	662	662		
Autres immobilisations corporelles	3 920	3 787	133	1 203
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 525		4 525	4 525
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	13 882	9 224	4 658	5 728
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	233 058		233 058	143 462
Fournisseurs débiteurs	259		259	729
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				20 399
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	23 979		23 979	10 948
Autres créances				
Divers				
Avances et acomptes versés sur commande				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	50 577		50 577	96 614
Charges constatées d'avance	190		190	268
TOTAL ACTIF CIRCULANT	308 064		308 064	272 419
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	321 946	9 224	312 722	278 147

CERTIFIÉ CONFORME



GROUPE COGEP

14 RUE du Bois Sauvage 91055 EVRY CEDEX

Tél. 01 69 36 91 48

6

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

Bilan

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	1 500	1 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	150	150
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 430	3 430
Report à nouveau	623	623
Résultat de l'exercice	146 929	54 451
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	152 632	60 154
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires	317	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	317	
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	7 384	7 606
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	60 081	139 331
Personnel		
Organismes sociaux	7 684	4 224
Etat, Impôts sur les bénéfices	34 579	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	2 981	7 125
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	45 039	43 029
Dettes fiscales et sociales	90 283	54 378
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 025	16 679
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	160 090	217 993
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	312 722	278 147

GROUPE COGEP

14 RUE du Bois Sauvage 91055 EVRY CEDEX

Tél. 01 69 36 91 48

7

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

Compte de résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois
PRODUITS		
Production vendue	795 561	589 565
Autres produits	1 239	12 318
Total	796 800	601 882
ACHATS ET CHARGES EXTERNES		
Achats de m.p & aut.approv.	141 782	85 384
Autres achats & charges externes	389 031	399 015
Total	530 813	484 400
AUTRES CHARGES D'EXPLOITAT.		
Impôts, taxes et vers. assim.	6 727	3 648
Salaires et Traitements	22 040	22 011
Charges sociales	33 458	10 822
Amortissements et provisions	1 070	2 578
Autres charges	233	1 972
Total	63 528	41 031
RESULTAT D'EXPLOITATION	202 460	76 452
Charges financières	40	
Résultat financier	-40	
RESULTAT COURANT	202 420	76 452
Charges exceptionnelles	131	1 489
Résultat exceptionnel	-131	-1 489
Impôts sur les bénéfices	55 360	20 511
RESULTAT DE L'EXERCICE	146 929	54 451

GROUPE COGEP

14 RUE du Bois Sauvage 91055 EVRY CEDEX

Tél. 01 69 36 91 48

8

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

COMPTES ANNUELS

2018

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe

COGERP



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU A ET B

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 312 722 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 146 929 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

GROUPE COGEP

14 RUE du Bois Sauvage 91055 EVRY CEDEX

Tél. 01 69 36 91 48

10

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 269 Euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 775			4 775
Immobilisations incorporelles	4 775			4 775
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	662			662
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 920			3 920
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	4 582			4 582
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	4 525			4 525
Immobilisations financières	4 525			4 525
ACTIF IMMOBILISE	13 882			13 882

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 775			4 775
Immobilisations incorporelles	4 775			4 775
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	662			662
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 717	1 070		3 787
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	3 379	1 070		4 449
ACTIF IMMOBILISE	8 154	1 070		9 224

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 262 011 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	4 525		4 525
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	233 058	233 058	
Autres	24 239	24 239	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	190	190	
Total	262 011	257 486	4 525
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 500,00 Euros décomposé en 150 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euros.




A ET B
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
au capital de 1.500 €
Siège social : 3, rue Haute - 77650 SOISY - BOUY
493 265 987 - RCS MELUN

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 28 JUIN 2019

TEXTE DE LA DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice, soit 146.929,32 €, comme suit :

- à hauteur de 50.000 € à titre de distribution de dividendes à l'Associée unique	50.000,00 €
- à hauteur de 96.000 € au compte Autres réserves	96.000,00 €
- le solde, soit 929,32 €, en totalité au compte Report à Nouveau	929,32 €
	=====
TOTAL EGAL AU BENEFICE	146.929,32 €

Le dividende unitaire brut distribué s'élève à 333,33 €.

Le dividende en numéraire est mis en paiement ce jour.

L'Associé unique prend acte que :

- sur ce dividende, il sera retenu par la Société, en sa qualité d'établissement payeur, le prélèvement forfaitaire unique (PLU) de 30 % institué par la loi de finances pour 2018.
- que les associés, personnes physiques, qui le souhaitent, pourront opter pour l'imposition de leurs dividendes au barème progressif de l'impôt sur le revenu et ainsi bénéficier de l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3, 2°, du Code général des impôts. Cette option devra être globale, c'est-à-dire concerner la totalité des revenus du capital de l'associé.

Enfin, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associé unique constate le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois précédents exercices, le montant desdits dividendes éligibles et de ceux non éligibles à la réfaction mentionnée au 2° du 3 de l'article 158 dudit code, à savoir :

EXERCICES	DIVIDENDES DISTRIBUES	DIVIDENDES ELIGIBLES A LA REFACTION	DIVIDENDES NON ELIGIBLES A LA REFACTION
31.12.2017	54.451,48	54.451,48	-
31.12.2016	148.470 €	148.470 €	-
31.12.2015	60.000 €	60.000 €	-

Certifié Conforme,

Monsieur Bruno BENAVENTE
Président – Associé unique

